

Introduction Jean –Pierre Pesce

Les concepts ont toujours une histoire

L'ergologie a déjà une longue histoire, qui emprunte les traces des rencontres d'Yves. Tout d'abord, avec l'œuvre de Georges Canguilhem, médecin philosophe, dans les années 70 qui porte notamment une conception du milieu, au sens de milieu de vie, fondamentale : « tout être vivant tend à recentrer son milieu sur lui-même », c.à.d. que le vivant ne s'adapte pas seulement au milieu dans lequel il vit, mais le transforme dans un sens favorable à sa survie en santé.

Dès ce moment, ce qui donnera naissance à l'ergologie est engagé dans des problématiques historiques et de santé, au prisme des situations de travail. En effet, aucun protagoniste de situation de travail ne fait que s'adapter à la consigne, au prescrit, à la norme, mais peu ou prou il invente des manières de faire et d'être qui vont renormaliser, renormer le travail, transformer le milieu afin que « ça marche quand même », ou que ça marche mieux.

Bien entendu, beaucoup d'autres personnages croiseront le chemin du philosophe, notamment l'équipe du docteur Alain Wisner, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et directeur du Laboratoire de Physiologie du Travail.

Son enseignement est ouvert au plus grand nombre ; étudiants et travailleurs se côtoient. L'école Wisnerienne se refuse à adapter l'homme au travail pour adapter le travail à l'homme. Alain Wisner jouera un rôle important dans la diffusion de l'ergonomie centrée sur l'activité. Son équipe, composée de personnes qui auront toujours accompagné l'aventure ergologique (citons Antoine Laville, Catherine Teiger, Jacques Duraffourg), sortira du laboratoire pour aller sur le terrain, avec le souhait d'analyser les situations réelles de travail. Cette approche totalement novatrice se penche vraiment sur ce que font les « opérateurs ». Ils découvriront ce que l'on définit comme « l'écart prescrit/réel ». Mais cet écart reste encore très flou à l'époque.

Autre rencontre décisive, celle d'Ivar Oddone au début des années 80, dont l'ouvrage « Redécouvrir l'expérience ouvrière » inspirera sa thèse ; rencontre déterminante car elle pose les bases de la réflexion pour la création d'un dispositif qui permettra de faire enfin se rencontrer les savoirs académiques et les savoirs d'expérience des travailleurs.

Le dispositif prendra corps au sein de l'Université de Provence au département de philosophie avec les apports, peut-être les renforts de Jacques Duraffourg, ergonomiste, Daniel Faïta, linguiste, Bernard Vuillon, sociologue, et bien d'autres, en particulier tous ceux issus du « monde du travail », les protagonistes des situations de travail devenus producteurs de savoirs.

On notera la place particulière du langage, un langage négocié, qui permet la formalisation, l'expression du travail, cette expérience incorporée, voire automatisée, langage lié, autorisé, par l'observation des situations de travail.

La synthèse de cette période va s'inscrire dans le livre « L'homme producteur » en 1985, et ouvrira la voie à une démarche singulière qui sera nommée APST et donnera naissance au diplôme universitaire en 86. L'université, non sans mal, ouvre un lieu de réflexion, de co-construction, autour d'une co-production de savoirs entre des travailleurs, des universitaires et des étudiants.

En 1987 paraît l'article sur « travail et usage de soi », qui montre d'abord que la question du sujet au travail, c'est aussi la question du collectif.

En 1988, Yves soutient sa thèse « Expérience et connaissance du travail » qui reste le socle théorique de la démarche. En 89 est créé le DESS APST, qui deviendra en 2003 le master d'Ergologie.

A partir des années 90, Yves Schwartz introduit les « dispositifs dynamiques à trois pôles ». C'est la mise en dialogue de trois pôles, qui pourraient être approximativement résumés comme : pôle de l'activité, pôle des savoirs et pôle des valeurs.

Comme ce dispositif, l'ergologie par principe ne vit qu'en dynamique, toujours en quête de ses savoirs et de ses principes, et l'on peut noter encore l'advenue de la notion de « corps-soi » (1996) et la théorisation de la notion d'activité.

Il s'agit d'une quête sans fin à laquelle nous sommes conviés aujourd'hui. Le regard d'ergologie se porte avant tout sur l'écart qui naît de la rencontre entre des prescriptions, une situation particulière et une personnalité singulière, et à partir de ce regard, l'ergologie construit des dispositifs (à 3 pôles) pour « améliorer » le travail et l'organisation du travail.

Et nous, « ergologues », comment socialisons-nous cela ?

Cela ne fait-il pas écho, peu ou prou, avec notre mise en œuvre, notre pratique des relais assistantes de vie, les RAVie ?

En effet, nous sommes tous, à Ergologie concernés par ce dispositif de formation, les RAVie, qui est également un dispositif de production de savoirs sur l'activité d'assistante de vie, à travers l'expérience des participants.

Il s'agit d'un dispositif original qui partage avec l'ergologie une position fondamentale : on ne peut rien dire du travail, ici d'assistante de vie sans prendre en compte la parole de celles et ceux qui l'exercent. On peut également y retrouver trois pôles, celui de l'expérience (les assistantes de vie), celui de la connaissance (les experts), celui du pôle des valeurs (l'animateur).

L'ambiguïté du contrat de travail du salarié du particulier employeur, celle du lien de subordination, ou l'inventivité nécessaire pour des accompagnements réussis, amènent à engager en permanence la personne, le « corps-soi » à des prises de décision qui ne sont pas prévues dans les missions, qui se réalisent « ici et maintenant », qui « renormalisent » l'intervention.

Nous pouvons également retenir la place de la production collective qui organise le dialogue entre sujet et collectif, dans un contexte de travail où par définition le travail d'équipe n'existe guère.

La question alors pourrait se formuler ainsi : les RAVie sont-ils « ergologiquement compatibles » ?

Jean-Pierre Pesce- Isabelle Mathieu

* Yves.SCHWARTZ, « L'ergonomie en quête de ses principes », ouvrage collectif, ed. Octarès, 1996